

Cameron à s'isoler en cette circonstance, nous avons déploré la lâche hardiesse de l'Hon. M. Scott, d'Ottawa, qui n'a pas craint d'affirmer que sur cette question, il a, l'année dernière, voté contre sa conscience, par esprit de parti!..... Quelle garantie peuvent donner des hommes qui savent ainsi sacrifier les convictions et la conscience à l'esprit de parti?..... Si l'Honorable Commissaire des Terres a pu, comme il nous en assure lui-même, voter l'année dernière contre ses convictions et sa conscience, qui peut affirmer qu'il n'a

pas fait la même chose cette année? qui peut affirmer qu'il ne fera pas toujours la même chose? M. Scott, sans s'en douter probablement, explique bien des choses. L'esprit de parti!..... Oui l'esprit de parti seul, et non l'esprit de justice, peut inspirer ce qui s'est fait et dit à Ontario en général quand il s'est agi de Manitoba et du Nord-Ouest.

UN CANADIEN QUI A VISITÉ MANITOBA

POUR Y DÉCOUVRIR LA VÉRITÉ